Réunion : Réunion ordinaire publique de la Ville de Belle-Baie

PROCÈS-VERBAL - NON ADOPTÉ

Date: 19/12/2023 Heure: 18 h 30

Présence:

Présents / présentes :

- D. Guitard, maire
- J.-G. Grant, maire suppléant
- A. Bard-Lavigne, conseillère
- O. Dilhac, conseiller
- G. Frenette, conseiller
- M. Larivière, conseillère
- P. Fongemie, directeur général
- W. St-Laurent, greffière municipale
- D. Boudreau, greffière adjointe
- M. Courtin, directrice des services administratifs et initiatives corporatives
- M.-A. Godin, directeur des services aux citoyens
- B. Seymour, conseillère stratégique en communication numérique
- R. Doucet, trésorier

Absents / Absentes :

- R. Arseneau, conseiller
- C. Doucet, conseiller
- A. Noël, conseillère
- J. Olivier, conseiller

1. APPEL À L'ORDRE

Le maire a déclaré la séance ouverte à 18 h 30.

2. CONSTATATION DU QUORUM

La greffière municipale confirme le quorum.

3. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts déclarés.

4. APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par : G. Frenette, conseiller

Appuyé par : M. Larivière, conseillère

Que l'ordre du jour soit approuvé comme présenté.

Vote:

Motion adoptée

5. APPROBATION DES PROCÈS-VERBAUX

5.1. Séance ordinaire publique tenue le 21 novembre 2023

Proposé par : O. Dilhac, conseiller

Appuyé par : A. Bard-Lavigne, conseillère

Que le procès-verbal de la séance ordinaire publique tenue le 21 novembre 2023 soit approuvé comme distribué.

Vote:

5.2. Séance extraordinaire publique tenue le 12 décembre 2023

Proposé par : O. Dilhac, conseiller

Appuyé par : M. Larivière, conseillère

Que le procès-verbal de la séance extraordinaire publique tenue le 12 décembre 2023 soit approuvé avec le changement suivant :

Point 5.2 – Soumission – Entente pour l'enlèvement des ordures ménagères, que la date du début de l'entente soit modifiée à février, au lieu de janvier. Vote :

Motion adoptée

6. AFFAIRES DÉCOULANT DES PROCÈS-VERBAUX

Aucune affaire découlant des procès-verbaux.

7. EXPOSÉS DES MEMBRES DU CONSEIL ET DIRECTION GÉNÉRALE

7.1. Conseillère M. Larivière

La conseillère Larivière mentionne qu'il a y un siège vacant sur le comité des Bassins versants. Elle mentionne également que l'organisme des Bassins versants est à la recherche d'une personne en communication, 10h / semaine.

7.2. Conseiller J. Olivier

Le conseiller Olivier était absent, mais a soumis un rapport faisant le point sur les rencontres avec ses comités respectifs et les activités auxquelles il a participé.

7.3. Conseillère A. Noël

La conseillère Noël était absente.

7.4. Rapport de l'équipe administrative

Le directeur général informe le groupe que les membres de l'administration ont débuté à mettre en place les procédures de la nouvelle politique des ressources humaines.

Il fait le point sur les problèmes d'inondations dans le secteur de Tremblay et fait un survol du comité du Cadre fiscal dont il était demandé de siéger dessus.

Il termine en mentionnant que la première réunion du conseil en 2024 sera une session de travail pour définir le plan d'action pour 2024 et 2025.

7.5. Rapport du maire

Le maire énumère la liste des événements et des rencontres qu'il a assisté depuis son dernier rapport, du mois de novembre.

8. CORRESPONDANCE REÇUE ET ENVOYÉE

La greffière mentionne que le rapport de correspondance fut envoyé par courriel le 18 décembre.

9. RÉSOLUTIONS ET ARRÊTÉS MUNICIPAUX

9.1. Proposition - Arrêté 2023-14BZ - Arrêté visant à modifier l'arrêté 25-2010 intitulé « Arrêté de zonage de la Ville de Beresford » 534, rue Principale-Secteur Beresford - Deuxième lecture

Proposé par : G. Frenette, conseiller

Appuyé par : A. Bard-Lavigne, conseillère

Que l'Arrêté 2023-14BZ intitulé « Arrêté visant à modifier l'arrêté 25-2010 intitulé « Arrêté de zonage de la ville de Beresford » » soit passé en deuxième lecture (par titre). Vote :

9.2. Proposition - Arrêté 2023-14BZ - Arrêté visant à modifier l'arrêté 25-2010 intitulé « Arrêté de zonage de la Ville de Beresford » 534, rue Principale-Secteur Beresford - Troisième lecture

Proposé par : A. Bard-Lavigne, conseillère

Appuyé par : O. Dilhac, conseiller

Que l'Arrêté 2023-14BZ intitulé « Arrêté visant à modifier l'arrêté 25-2010 intitulé « Arrêté de zonage de la ville de Beresford » » soit passé en troisième lecture (par titre). Vote :

Motion adoptée

9.3. Proposition - Arrêté 2023-15BZ - Arrêté visant à modifier l'arrêté 25-2010 intitulé « Arrêté de zonage de la Ville de Beresford » 253, rue Étang - Secteur Beresford - Deuxième lecture

Proposé par : M. Larivière, conseillère

Appuyé par : G. Frenette, conseiller

Que l'Arrêté 2023-15BZ intitulé « Arrêté visant à modifier l'arrêté 25-2010 intitulé « Arrêté de zonage de la ville de Beresford » » soit passé en deuxième lecture (par titre). Vote :

Motion adoptée

9.4. Proposition - Arrêté 2023-15BZ - Arrêté visant à modifier l'arrêté 25-2010 intitulé « Arrêté de zonage de la Ville de Beresford » 253, rue Étang - Secteur Beresford - Troisième lecture

Proposé par : J.-G. Grant, maire suppléant

Appuyé par : A. Bard-Lavigne, conseillère

Que l'Arrêté 2023-15BZ intitulé « Arrêté visant à modifier l'arrêté 25-2010 intitulé « Arrêté de zonage de la ville de Beresford » » soit passé en troisième lecture (par titre). Vote :

9.5. Proposition - Arrêté 2023-16PR - Arrêté visant à modifier l'arrêté 78-00-2020 intitulé « Arrêté adoptant le plan rural de Petit-Rocher » rue Léonard -Secteur Petit-Rocher - Deuxième lecture

Proposé par : G. Frenette, conseiller

Appuyé par : O. Dilhac, conseiller

Que l'Arrêté 2023-16PR intitulé « Arrêté visant à modifier l'arrêté 78-00-2020 intitulé « Arrêté adoptant le plan rural de Petit-Rocher » » soit passé en deuxième lecture (par titre). Vote :

Motion adoptée

9.6. Proposition - Arrêté 2023-16PR - Arrêté visant à modifier l'arrêté 78-00-2020 intitulé « Arrêté adoptant le plan rural de Petit-Rocher » rue Léonard - Secteur Petit-Rocher - Troisième lecture

Proposé par : M. Larivière, conseillère

Appuyé par : J.-G. Grant, maire suppléant

Que l'Arrêté 2023-16PR intitulé « Arrêté visant à modifier l'arrêté 78-00-2020 intitulé « Arrêté adoptant le plan rural de Petit-Rocher » » soit passé en troisième lecture (par titre). Vote :

Motion adoptée

9.7. Proposition - Arrêté 2023-17 - Arrêté de la Municipalité de Belle-Baie pour modifier les arrêtés de services d'eau et d'égout sanitaire des anciennes municipalités - Deuxième lecture

Proposé par : J.-G. Grant, maire suppléant

Appuyé par : O. Dilhac, conseiller

Que l'Arrêté 2023-17 intitulé « Arrêté de la Municipalité de Belle-Baie pour modifier les arrêtés de services d'eau et d'égout sanitaire des anciennes municipalités » soit passé en deuxième lecture (par titre).

Vote:

9.8. Proposition - Arrêté 2023-17 - Arrêté de la Municipalité de Belle-Baie pour modifier les arrêtés de services d'eau et d'égout sanitaire des anciennes municipalités - Troisième lecture

Proposé par : A. Bard-Lavigne, conseillère

Appuyé par : M. Larivière, conseillère

Que l'Arrêté 2023-17 intitulé « Arrêté de la Municipalité de Belle-Baie pour modifier les arrêtés de services d'eau et d'égout sanitaire des anciennes municipalités » soit passé en troisième lecture (par titre).

Vote:

Motion adoptée

9.9. Modifications proposées à la politique P2023-02 - Politique de tarification

Proposé par : O. Dilhac, conseiller

Appuyé par : **G. Frenette, conseiller**

Que la politique P2023-02 – Politique de tarification soit modifiée comme suit :

- Sous la section Administration, ajouter les frais relatifs au département;
- Ajouter les montants des redevances d'usage des services d'égout sanitaire et services d'aqueduc (conforme à l'arrêté 2023-17);
- Intégrer les frais de services policiers; et

Que les changements soient également apportés pour tenir compte de la langue et de l'administration des activités de la municipalité.

Qu'il soit donc résolu que les modifications ici haut soient mises en vigueur à partir de maintenant, à l'exception des redevances d'usage des services d'égout sanitaire et services d'aqueduc, qui entrera en vigueur le 1^{er} jour de janvier 2024. Vote :

9.10. Proposition de politique - P2023-07 - Politique d'accueil

Proposé par : A. Bard-Lavigne, conseillère

Appuyé par : M. Larivière, conseillère

Attendu que la Municipalité de Belle-Baie tient à accueillir toute nouvelle personne venant s'installer à l'intérieur de ses limites territoriales; et

Attendu que le but de cette politique vise à établir les démarches afin d'accueillir et d'intégrer les nouveaux arrivants à sa communauté.

Il est résolu que les membres du conseil approuvent la politique P2023-07 – Politique d'accueil, ci-jointe aux présents.

Vote:

Motion adoptée

9.11. Plan de quatre ans pour le programme de partenariat pour les routes provinciales — municipales

Proposé par : A. Bard-Lavigne, conseillère

Appuyé par : **G. Frenette, conseiller**

Que les membres du conseil approuvent le rapport du directeur des services aux citoyens intitulé Plan de quatre ans du programme de PRPM de 2025 à 2028 de la Municipalité de Belle-Baie, comme présenté.

Vote:

9.12. Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de capital général

Proposé par : O. Dilhac, conseiller

Appuyé par : J.-G. Grant, maire suppléant

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil autorise un transfert de 507 000 \$ du fonds de fonctionnement général au fonds de capital général.

Vote:

Motion adoptée

9.13. Transfert du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de fonctionnement général

Proposé par : A. Bard-Lavigne, conseillère

Appuyé par : M. Larivière, conseillère

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil autorise un transfert de 200 000 \$ du fonds de fonctionnement général au fonds de réserve de fonctionnement général. Vote :

Motion adoptée

9.14. Transfert du fonds de fonctionnement eau et égout au fonds de réserve capital eau et égout

Proposé par : G. Frenette, conseiller

Appuyé par : O. Dilhac, conseiller

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil autorise un transfert de 283 000 \$ du fonds de fonctionnement eau et égout au fonds de réserve capital eau et égout. Vote :

9.15. Transfert du fonds de fonctionnement eau et égout au fonds de réserve fonctionnement eau et égout

Proposé par : M. Larivière, conseillère

Appuyé par : A. Bard-Lavigne, conseillère

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil autorise un transfert de 100 000 \$ du fonds de fonctionnement eau et égout au fonds de réserve fonctionnement eau et égout. Vote :

Motion adoptée

9.16. Transfert du fonds de réserve capital général au fonds de capital général

Proposé par : A. Bard-Lavigne, conseillère

Appuyé par : O. Dilhac, conseiller

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil autorise un transfert de 217 000 \$ (projet des routes désigné) du fonds de réserve capital général au fonds de capital général. Vote :

Motion adoptée

9.17. Transfert du fonds de réserve capital eau et égout au fonds de capital eau et égout

Proposé par : G. Frenette, conseiller

Appuyé par : A. Bard-Lavigne, conseillère

QU'IL SOIT RÉSOLU QUE le conseil autorise un transfert de 356 720 (Station 2 et 5) \$ du fonds de réserve capital eau et égout au fonds de capital eau et égout. Vote :

10. AFFAIRES NOUVELLES

10.1. Prévention de la violence armée et de la violence des gangs chez les jeunes

Le directeur général fait part au groupe d'une demande reçue de la CSR.

Il explique que le ministère fédéral de la Sécurité publique a mis sur pied un programme pour prévenir la violence armée et de la violence des gangs chez les jeunes.

Les fonds disponibles peuvent seulement être distribués aux municipalités. La CSR demande que Belle-Baie soit porteur du dossier.

Le consensus des membres du conseil présent fut que Belle-Baie soit porteur du dossier pour ce programme.

11. SUIVI DES DOSSIERS

Aucun suivi de dossier.

12. PRÉSENTATIONS ET INTERVENTIONS DU PUBLIC

12.1. Intervention de M. Glenn Botting

Un citoyen, du secteur de Pointe-Verte, s'est dit préoccupé par le fait que le dépliant d'information du budget soit imprimé uniquement en français.

Il a mentionné que les informations financières pouvant avoir un impact direct sur les citoyens devraient être fournies dans les deux langues officielles.

Le maire remercie M. Botting d'avoir pris le temps de venir exprimer ses inquiétudes.

12.2. Bilan 2023 - Comité Récréatif et Socio-culturel

Le conseiller Frenette fait le bilan pour l'année en cours du comité Socioculturel et Récréatif.

Il fait un survol des activités et événements qui a eu lieu dans la Municipalité au cours de l'année.

Il termine en soulignant l'efficacité du département de Loisirs et Cultures et félicite l'administration générale de la municipalité.

13. AJOURNEMENT

La séance fut levée à 19 h 29.

X	
Daniel Guitard	
Maire	
X	
Wanda St-Laurent	

Greffière municipale